



PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES ÎLES
ÎLES-DE-LA-MADELEINE



À une réunion ordinaire du Conseil des commissaires de la *Commission scolaire des Îles* du mardi 12 juillet 2016 tenue à la bibliothèque de l'École polyvalente des Îles (L'Étang-du-Nord) à 19 h et à laquelle sont présents :

Mesdames	Isabelle CUMMINGS (CES* 3) Francine CYR (présidente) Huguette REID (CES 8) Linda TURBIDE (EHDA) Annie VIGNEAU (CES 6) *CES = circonscription électorale scolaire	Messieurs	Jean CORMIER (parent du secondaire) Joël CUMMINGS (parent du primaire) Jean-Yves LAPIERRE (CES 5) Bernard RICHARD (CES 1) Jules RICHARD (CES 2) Sylvain VIGNEAU (CES 4)
----------	---	-----------	--

formant le quorum requis (5 commissaires parmi les 9 ayant droit de vote).

Est absent :	Monsieur	Sony CORMIER (CES 7)
--------------	----------	----------------------

La directrice générale, madame Brigitte Aucoin, est présente de même que le secrétaire général, monsieur Donald Chiasson.

- Quatre (4) personnes du public assistent à la réunion.

1. Ouverture de la réunion, vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Isabelle Cummings, appuyée par madame Linda Turbide, d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la réunion, vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour;
2. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la réunion du 28 juin 2016;
3. Période de questions-commentaires du public (15 minutes);
4. Engagement d'un Protecteur de l'élève;
5. Application du décret 605-2016;
6. Autorisation de paiement;
7. Budget 2016-2017;
8. Réfection du parement extérieur – Pavillon sud à l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur;
9. Réfection de l'œuvre extérieure et du mur de fondation de l'aile E à l'École polyvalente des Îles;
10. Contrat en conciergerie à l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur;
11. Correspondance;
12. Période de questions-commentaires du public (15 minutes);
13. Levée de la réunion.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2016-070)

2. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la réunion du 28 juin 2016

Il est proposé par monsieur Jean-Yves Lapierre, appuyé par madame Annie Vigneau, que le procès-verbal de la réunion ordinaire du 28 juin 2016 soit adopté, comme présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2016-071)

3. Période de questions-commentaires du public

Aucune question ni commentaire.



4. Engagement d'un Protecteur de l'élève

À la suite du processus visant à combler le poste de Protecteur de l'élève, il est proposé par madame Isabelle Cummings, appuyée par madame Huguette Reid, que soit nommé monsieur Dany Chiasson au poste de Protecteur de l'élève, pour un contrat de trois ans, débutant au 12 juillet 2016.

Il est également proposé que madame Francine Cyr, présidente du conseil, soit autorisée à signer l'entente de service au nom de la Commission scolaire des Îles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2016-072)

5. Application du décret 605-2016

Considérant le décret 605-2016 du 29 juin 2016, il est proposé par monsieur Jules Richard, appuyé par madame Huguette Reid, de majorer la rémunération des commissaires de 1,5 % au 1^{er} juillet 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2016-073)

6. Autorisation de paiement

Il est proposé par madame Linda Turbide, appuyée par madame Annie Vigneau, d'autoriser le paiement au montant de 44 902 \$ au Cégep de la Gaspésie et des Îles, dans le cadre de l'entente au niveau du Service aux entreprises conjoint Cégep GÎM-CSÎ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2016-074)

7. Budget 2016-2017

ATTENDU QUE conformément à la Loi sur l'instruction publique (chapitre I-13.3), la Commission scolaire des Îles doit adopter et transmettre au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2016-2017;

ATTENDU QUE ce budget prévoit un déficit d'exercice de 388 345 \$ et que ce montant est inférieur à la limite de 10 % d'appropriation du surplus accumulé au 30 juin 2015, exclusion faite de la valeur comptable nette des terrains ainsi que de la subvention financement à recevoir relative à la provision pour avantages sociaux au 30 juin 2015;

ATTENDU QUE l'évaluation uniformisée qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention de péréquation est établie au montant de 872 942 660 \$ en conformité avec la Loi et les règles budgétaires pour l'année scolaire 2016-2017;

ATTENDU QUE le budget prévoit que le taux de taxe scolaire nominal est fixé à 0,35 \$ du 100 \$ d'évaluation;

ATTENDU QUE le montant de l'aide additionnelle est de 583 605 \$ (équivalant à 0,06686 \$ du 100 \$ d'évaluation)

ATTENDU QUE le budget prévoit que le taux de taxe scolaire effectif est fixé à 0,28314 \$ du 100 \$ d'évaluation;

ATTENDU QUE ce taux respecte les limites prévues par la Loi;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Annie Vigneau, appuyée par monsieur Sylvain Vigneau, que le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette prévoyant des revenus de 21 550 933 \$ et des dépenses de 21 939 278 \$ soit adopté et transmis au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et que le taux de la taxe scolaire soit fixé à 0,28314 \$ du 100 \$ d'évaluation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2016-075)



8. Réfection du parement extérieur – Pavillon sud de l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur

À la suite des soumissions reçues et de l'analyse de conformité des soumissions effectuée par l'architecte, M. Olivier Bourgeois, il est proposé par madame Huguette Reid, appuyée par madame Linda Turbide, d'accorder à Les Constructions des Îles, le contrat pour la réfection du parement extérieur – pavillon sud au montant de 271 980,00 \$ (taxes en sus).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2016-076)

9. Réfection de l'œuvre extérieure et du mur de fondation de l'aile E à l'École polyvalente des Îles

À la suite des soumissions reçues et de l'analyse de conformité des soumissions effectuée par l'architecte, M. Michel Cyr, il est proposé par madame Isabelle Cummings, appuyée par monsieur Jules Richard, d'accorder à Les Constructions des Îles, le contrat pour la réfection de l'œuvre d'art et de la fondation de l'aile E au montant de 38 630,00 \$ (taxes en sus).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2016-077)

10. Contrat en conciergerie à l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur

À la suite de l'ouverture et de l'analyse des soumissions reçues, il est proposé par monsieur Bernard Richard, appuyé par monsieur Sylvain Vigneau, d'octroyer le contrat de conciergerie de l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur à monsieur Donald Arseneau, au montant annuel de 19 500 \$, contrat d'un an renouvelable à deux reprises.

Il est également proposé que madame Brigitte Aucoin, directrice générale, soit autorisée à signer pour la Commission scolaire tous les documents afférents à ce contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2016-078)

11. Correspondance

- Aucune correspondance.

12. Période de questions-commentaires du public

La présidente, madame Cyr, en profite pour souhaiter un bel été à tous.

13. Levée de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente lève la réunion à 20 heures.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2016-079)

Francine Cyr, présidente

Donald Chiasson, secrétaire général